

# LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS & LA COMMUNE DE VILLARD-DE-LANS

## RECRUTE

### Un(e) directeur(rice) des systèmes d'information à temps complet

Emploi permanent à pourvoir par voie statutaire ou par voie contractuelle (CDD de 3 ans renouvelable)

#### CONTEXTE

---

#### **Création de poste de directeur des systèmes d'information mutualisé entre la Communauté de communes du massif du Vercors et la Commune de Villard-de-Lans**

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise. Il s'agit également d'un territoire avec une forte activité touristique disposant d'une offre diversifiée d'équipements et d'activités 4 saisons dont certaines gérées en régie par les collectivités.

En constante évolution, l'effectif de la CCMV est aujourd'hui d'une centaine d'agents. Son organisation est articulée autour de 6 services dont le service moyens généraux dans lequel est intégré le pôle informatique composé de 2.5 ETP.

La Commune de Villard-de-Lans, compte 120 agents répartis en 4 pôles dont un pôle ressource comprenant un service système d'information composé de 2 ETP.

Depuis 2016, un service commun informatique regroupe l'ensemble des communes du plateau à l'exception de Villard-de-Lans. Ce service commun gère un parc d'environ 400 postes et 25 serveurs.

La commune de Villard-de-Lans dispose elle de 200 postes et 20 serveurs.

Au-delà des enjeux traditionnels propres aux collectivités locales, la CCMV et la commune de Villard-de-Lans font face à des enjeux de continuité de service forts liés à leurs équipements touristiques et de loisirs (station de ski alpin, domaine nordique, patinoire, luge park...).

#### VOS OBJECTIFS

---

Les systèmes d'information sont au cœur du fonctionnement et des évolutions des services métiers (dématérialisation, évolution des applications, portails usagers, développement du numérique dans les écoles, ...). La CCMV va prochainement faire évoluer son organisation et le pôle informatique en créant un service systèmes d'information rattaché auprès du DGA. Ce nouveau service et le service des systèmes d'information de la commune de Villard de Lans sont en charge de l'accompagnement de ce tournant numérique.

Dans ce cadre, vos objectifs seront :

- ✓ Proposer et faire valider la stratégie en matière de systèmes d'information et de sécurisation des infrastructures et des réseaux dans le cadre du service commun de la CCMV et pour la commune de Villard-de-Lans ;
- ✓ Définir le plan d'actions permettant de l'atteindre, avec une vision anticipatrice et pragmatique ;
- ✓ Définir une offre de services adaptée aux attentes de la CCMV et des communes membres du service commun informatique ;
- ✓ Mettre en place une organisation et un système de procédures à même de déployer ce plan d'actions et garantir l'offre de service ;

- ✓ Manager les équipes de la CCMV et de la commune de Villard-de-Lans en transversalité et en coopération avec les directions métier et les DGS des communes membres du service commun ;
- ✓ Participer au côté des techniciens à l'administration du système et aux actions correctives ou d'amélioration de l'infrastructure et du réseau.

## Vos MISSIONS

---

Sous la responsabilité du responsable du service des moyens généraux de la CCMV, et sous la responsabilité de la Directrice générale adjointe pour la commune de Villard-de-Lans :

### **Stratégie informatique**

Après avoir analysé la qualité de l'infrastructure et des réseaux et des outils métiers déployés, le DSI :

- ✓ Propose les orientations stratégiques en matière de systèmes d'information et de téléphonie ainsi qu'en matière de sécurité informatique ;
- ✓ Anticipe les changements et est force de proposition auprès des DGS et des élus référents en matière de technologies de l'information, en lien avec les besoins et les nouveaux usages des directions métier (schéma directeur informatique) ;
- ✓ Garantit le respect du règlement général de protection des données (RGPD) ;
- ✓ Préconise les investissements informatiques ;
- ✓ Assure une veille technique et réglementaire ;

### **Mise en œuvre de la stratégie informatique et de la téléphonie, et de la gouvernance du système d'informations**

- ✓ Piloter la mise en œuvre des orientations stratégiques par une participation et un suivi des réalisations ;
- ✓ Garantir la continuité des services informatiques et télécommunications fournis aux utilisateurs notamment par l'élaboration d'un plan de reprise d'activité et d'un plan de continuité d'activité (PRA/PCA) intégrant l'enjeu des équipements touristiques ;
- ✓ Concevoir et mettre en œuvre des systèmes d'information adaptés et les maintenir en conditions opérationnelles ;
- ✓ Assurer la cohérence entre les systèmes d'information ;
- ✓ Piloter la gestion patrimoniale des différents équipements et matériels (inventaire exhaustif, suivi en temps réel du parc informatique et de téléphonie) ;
- ✓ Piloter les projets informatiques en lien avec les services métiers de la CCMV, de la commune de Villard-de-Lans et en lien avec les DGS des communes membres du service commun ;
- ✓ Evaluer les projets menés (retour sur investissement, ...), en rendre compte et les ajuster le cas échéant.

### **Définition et suivi des budgets**

- ✓ Elaborer, suivre et ajuster les budgets en fonction des technologies choisies et des solutions possibles pour la CCMV et la Commune de Villard-de-Lans ;
- ✓ Accompagner les DGS des communes membres du service commun pour l'élaboration de leur budget ;
- ✓ Suivre les relations avec les prestataires ;
- ✓ Respecter les contraintes juridiques propres au fonctionnement des collectivités territoriales.

## Organisation et management

- ✓ Superviser et coordonner le travail des agents du Service systèmes d'information de la CCMV et du Service systèmes d'information de la Commune de Villard-de-Lans ;
- ✓ Organiser et optimiser ces 2 services.

## FORMATION & EXPERIENCE

---

Niveau de formation supérieure en informatique justifiant d'une expérience confirmée sur des fonctions d'encadrement d'un service informatique dans un environnement public ou privé

## CAPACITES & QUALITES ATTENDUES

---

- ✓ Haut niveau d'expertise technique
- ✓ Maîtrise des enjeux SI des collectivités
- ✓ Capacité à définir une stratégie et à la mettre en œuvre en mobilisant les équipes placées sous votre responsabilité
- ✓ Capacité à rendre compte de manière claire du travail réalisé et à réaliser
- ✓ Capacité à manager
- ✓ Rigoureux(se) et méthodique
- ✓ Sens du service public
- ✓ Adaptabilité et polyvalence
- ✓ Force de conseil

## CONDITIONS D'EMPLOI

---

- ✓ Poste à temps complet basé à Villard-de-Lans
- ✓ Poste de catégorie A
- ✓ A pourvoir au plus tôt

## REMUNERATION ET AVANTAGES

---

- ✓ Régime statutaire et Indemnitaires en vigueur au sein de la collectivité :
- ✓ 37h00 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
- ✓ Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- ✓ COS 38
- ✓ Participation mutuelle/prévoyance
- ✓ Télétravail possible (2 jours par semaine)
- ✓ Forfait mobilité durable

## DEPOT DE CANDIDATURE

---

Adresser votre lettre de motivation et votre CV avant le 25 juin 2023 à [recrutement.ccmv@vercors.org](mailto:recrutement.ccmv@vercors.org) ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors  
19 chemin de la Croix Margot  
38250 VILLARD-DE-LANS

## Entretiens prévus le 04 juillet 2023

### Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime.

En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction.

En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter [emilie.sappey@vercors.org](mailto:emilie.sappey@vercors.org) ou le délégué à la protection des données (DPD) de la collectivité : [lcoche@cdg38.fr](mailto:lcoche@cdg38.fr).